

Les syndicats de Météo-France

Aux membres de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat
Aux membres de la commission développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale

Toulouse, le 2 septembre 2019

Mesdames et Messieurs,

En amont de votre audition de Mme Schwartz, proposée par le président de la République pour la fonction de PDG de Météo-France, les syndicats de Météo-France souhaitent vous informer de la situation de l'Établissement. Nous nous permettons également de vous suggérer quelques questions à son intention.

Météo-France a vu ses effectifs diminuer de plus de 20% depuis dix ans (3700 agents en 2008 et 3000 en 2018). La suppression programmée de 475 ETP dans le cadre d'« Action Publique 2022 » amènerait l'effectif à 2500 ETP dans moins de 3 ans. Cela s'accompagne bien sûr de profondes restructurations, très majoritairement rejetées par les organisations syndicales comme les personnels.

La qualité du service rendu en matière de sécurité des personnes et des biens est déjà dégradée par la fermeture des centres départementaux. Notre capacité à répondre aux politiques publiques liées au changement climatique est à nos yeux profondément mise en péril.

Beaucoup de questions restent sans réponse. La vision de la candidate au poste de PDG de Météo-France pourrait éclairer un avenir bien sombre aux yeux de ses agents :

La centralisation massive des services (techniques comme administratifs) sur Toulouse est engagée et s'accélère, induisant la fermeture de la cinquantaine de centres territoriaux qui avaient survécu à la précédente réorganisation.

→ Quelle est la position de la candidate quant au maintien de centres météos territoriaux, certains ayant vocation à opérer une expertise thématique dans le domaine de la prévision dans des zones spécifiques (haute montagne, moyenne montagne, littoral maritime) ?

Cette centralisation se base sur une stratégie d'automatisation quasi totale des prévisions, contraire à toute la communication antérieure sur le savoir-faire de Météo-France et à laquelle une grande majorité des agents Météo-France n'adhère absolument pas.

→ Comment la candidate se positionne-t-elle devant le sacrifice de l'expertise humaine au profit d'une automatisation généralisée ?

La dégradation des conditions de travail est déjà observée dans la plupart des services et va s'amplifier avec les choix faits unilatéralement par la direction pour atteindre l'objectif AP2022 (restructurations, utilisation accrue de l'astreinte, etc.). Les propositions alternatives des représentants des personnels, pourtant argumentées et réalistes, préservant les conditions de travail et la vie des agents ont été rejetées par la précédente Direction.

→ Comment la candidate compte-t-elle rétablir un véritable dialogue social au sein de Météo-France ?

En octobre dernier, M. Lacave, PDG sortant, avait présenté à la commission développement durable du Sénat les difficultés de trajectoire budgétaire de Météo-France, alors même que France Stratégie venait d'évaluer de manière très positive l'impact socio-économique de Météo-France (créateur de valeur collective à hauteur minimale comprise entre 1 et 2,5 milliards d'euros par an). Malgré cette évaluation des bénéfices socio-économiques induits, un contrat pluri-annuel entre Bercy, le MTES et Météo-France, signé début 2019,

entérine de fait une décroissance durable de la dotation de Météo-France de 2018 à 2022. Le total de la Subvention pour Charges de Service Public et de la dotation au titre du supercalculateur passerait de 189 M€ à 180 M€.

→ **La candidate place t-elle son futur mandat dans la continuité du précédent, par rapport à ces contraintes budgétaires pluri-annuelles qui entraînent les diminutions drastiques de personnel ?**

L'organisation de la prévision du risque d'avalanche, telle que visée par AP2022, est remise en cause dans les Alpes par un rapport du CGEDD. La centralisation envisagée sur Grenoble pour les Alpes, et Tarbes pour les Pyrénées est techniquement prématurée. Les collectivités territoriales se sont mobilisées, les préfets de département ont été saisis par le MTES.

→ **Quel arbitrage la candidate envisage t-elle ?**

Enfin, l'évolution du système de Vigilance météorologique, innovation française est un sujet d'importance. D'une part, son extension à 2 jours d'échéance, avec un nouveau format infra-départemental est un objectif ambitieux. D'autre part, le message de la vigilance est brouillé par certains concurrents privés de Météo-France peu scrupuleux. Éviter la discordance des alertes est un impératif.

→ **La candidate est-elle prête à s'impliquer pour la sanctuarisation de la Vigilance à Météo-France et son unicité ?**

En espérant avoir attiré votre attention sur la situation de notre établissement Météo-France, nous sommes à votre disposition.

Jérôme LARTISANT
SNITM/FO
syndicat.fo@meteo.fr

Lionel ALTHUSER
CFDT Météo
syndicat.cfdt@meteo.fr

François GIROUX
CGT Météo
syndicat.cgt@meteo.fr

José CHEVALIER
Solidaires Météo
syndicat.solidaires@meteo.fr



NB : afin d'illustrer les conséquences des baisses de moyens à Météo-France, la contribution des représentants du personnel de Météo-France au retour d'expérience des inondations catastrophiques dans l'Aude (2018) est accessible [ici](#).